

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Engagement respecté

O. N.
Libreville/Gaon

ELLE en avait pris l'engagement devant les plus hautes autorités de la République. Aujourd'hui les faits prouvent qu'elle a tenu parole. Il s'agit de Mme Rosario Bento Pais, la cheffe de la Délégation et ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Gabon. C'était lors de l'entretien que lui avait accordé le président de la République, Ali Bongo Ondimba, à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance. Profitant de ce moment, la diplomate européenne avait également dévoilé sa feuille de route. L'hôte du chef de l'Etat lui avait dit être venu au Gabon avec "la détermination et le mandat de renouer le dialogue sincère et constructif inspiré par les valeurs à la base de notre partenariat avec un pays qui compte parmi les plus anciens partenaires et amis de l'UE en Afrique". D'ailleurs Rosario Bento Pais avait souligné que l'engagement du gouvernement gabonais à reprendre et à mener à bien le dialogue avec l'Union européenne, suspendu depuis septembre 2017, "offrait la voie pour avancer". Non sans du reste noter que les services de l'UE étaient déjà "en étroite contact", à cet effet, avec le ministère des Affaires étrangères, dont le patron, Alain-Claude Bilie-By-Nze, était présent à l'entretien avec le chef de l'Etat.

Et la cheffe de la Délégation de l'UE de préciser, plutôt convaincue, au numéro un gabonais : "De mon côté, je peux vous assurer de mon engagement personnel pour que ce dialogue puisse être mené à bien régulièrement et en toute ouverture, permettant ainsi un retour à des échanges plus confiants et dans un esprit de respect mutuel". Et Bento Pais de conclure ce jour-là : "Vous pouvez compter, Monsieur le président, sur ma disponibilité et ma motivation pour que notre partenariat se développe sur des actes concrets (...)".

La reprise du dialogue entre le Gabon et l'UE en est déjà un.



Rosario Bento Pais, lors de son intervention hier à l'ouverture du dialogue entre le Gabon et l'UE.

Gabon - UE : reprise du dialogue

CETTE reprise intervient après un peu plus de deux ans de suspension. Les échanges qui ont été ouverts, hier à l'hôtel Radisson blu, par le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, porteront sur plusieurs questions.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

LE Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a présidé la cérémonie d'ouverture du dialogue entre le Gabon et l'Union européenne (UE), hier à l'hôtel Radisson blu de Libreville. Plusieurs membres du gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, étaient présents. Tout comme les diplomates des pays de l'UE accrédités dans le nôtre. Parmi ceux-ci le chef de la Délégation de l'UE au Gabon, Mme Rosario Bento Pais.

Suspendu le 17 septembre 2017, ce dialogue avec le Gabon s'inscrit dans le cadre du processus de consultation prévue par les Accords de Cotonou entre l'Afrique et l'UE. Celui-ci va porter sur des questions des droits de l'Homme, des libertés fondamentales, de la gouvernance démocratique et des élections.

Toutefois, l'UE ne compte pas s'arrêter sur les questions purement



Photo: DR

La photo de famille au terme de la cérémonie d'ouverture.

politiques, a fait savoir Rosario Bento Pais. Son ambition étant aussi d'explorer d'autres domaines comme l'économie et la coopération. Ce partenariat devra s'étendre sur la scène régionale en matière de promotion de la paix, de la justice, du développement durable et du bien-être des populations.

Dans cette perspective et à travers la signature demain d'une convention, l'UE va accompagner le Gabon dans plusieurs programmes, notamment

celui de la création d'emplois et le développement durable.

Pour sa part, Julien Nkoghe Bekale, a réaffirmé l'ambition du Gabon de rester résolument tourné vers la démocratisation et le développement. "Le gouvernement a besoin de travailler en toute confiance avec ses partenaires de l'UE, dans le respect mutuel de la souveraineté de chaque nation", a-t-il indiqué.

Le chef du gouvernement a également souligné que le Gabon a procédé à d'importantes réformes politiques, institutionnelles et électorales. Selon lui, "le climat politique s'est apaisé. L'opposition jouit de ses droits politiques. La liberté syndicale est assurée et garantie. Les institutions politiques et constitutionnelles fonctionnent normalement, etc."

Miroir du gouvernement

Pour plus de moyens

PEUT-ON raisonnablement lutter contre la corruption si les structures dédiées à cet effet ne disposent pas des moyens à la hauteur de leurs missions ? À l'évidence, non.

Pourquoi cette interrogation ? Tout simplement parce que, à entendre certaines personnalités, le corps judiciaire et la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite (CNLCEI) ne disposeraient pas de ressources suffisantes, pour combattre ce fléau qui gangrène plusieurs pans de notre société.

Cette triste réalité nous est revenue en

pleine face, en écoutant, il y a quelque temps, le président du Syndicat des magistrats du Gabon (Synamag), Germain Nguema Ella, qui relevait que, face aux difficultés auxquelles ils font face quotidiennement, les magistrats n'avaient pas d'autre choix que de céder à la tentation de la corruption ! Plus récemment, c'est le président de la CNLCEI, Nestor Mbou, qui, au détour d'une rencontre avec la présidente du Sénat, a sollicité un relèvement des dotations allouées à la structure qu'il dirige dans le cadre du budget 2020.

Qu'est-ce à dire, le gouvernement n'aurait-il

pas encore pris la mesure de la nécessité de lutter efficacement contre la corruption en dotant les magistrats et la CNLCEI des moyens conséquents ? Si tel est le cas, cela reviendrait à ramer à contre-courant de la volonté sans cesse exprimée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. Lequel, depuis son accession à la magistrature suprême, a fait de la lutte contre la corruption et l'impunité des axes majeurs de son action. En témoigne son discours à la Nation, le 16 août dernier, à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de l'accession de notre pays à l'indépendance

dans lequel il avait affirmé, "il est capital pour notre Nation d'en finir, une fois pour toutes, avec la corruption qui gangrène nos institutions. Il est capital d'en finir avec la mauvaise gestion, la mauvaise gouvernance, qui nous empêche d'avancer et nous interdisent de récolter les fruits des efforts colossaux et multiformes que l'État a consentis".

C'est dire que le chef de l'État a fixé le cap, il revient au gouvernement de le matérialiser en donnant des moyens nécessaires aux entités censées lutter contre la corruption.

J.KOMBILE MOUSSAVOU